

# COMMENT MOBILISER LES ÉLUS SUR LA THÉMATIQUE DES ZONES HUMIDES ?

Séminaire des animateurs de contrats globaux  
*23 mai 2017*

CAUDEBEC-EN-CAUX



# Le SAGE Cailly-Aubette-Robec

1<sup>ère</sup> approbation : 2005 - 1<sup>ère</sup> révision : 2014

## Le territoire

410 km<sup>2</sup>  
71 communes  
220 000 habitants

Amont rural  
Polyculture/élevage

Aval urbain  
Villes en fond de vallées

## Les enjeux

Rivières et zones humides

Protection de la ressource

Eau potable

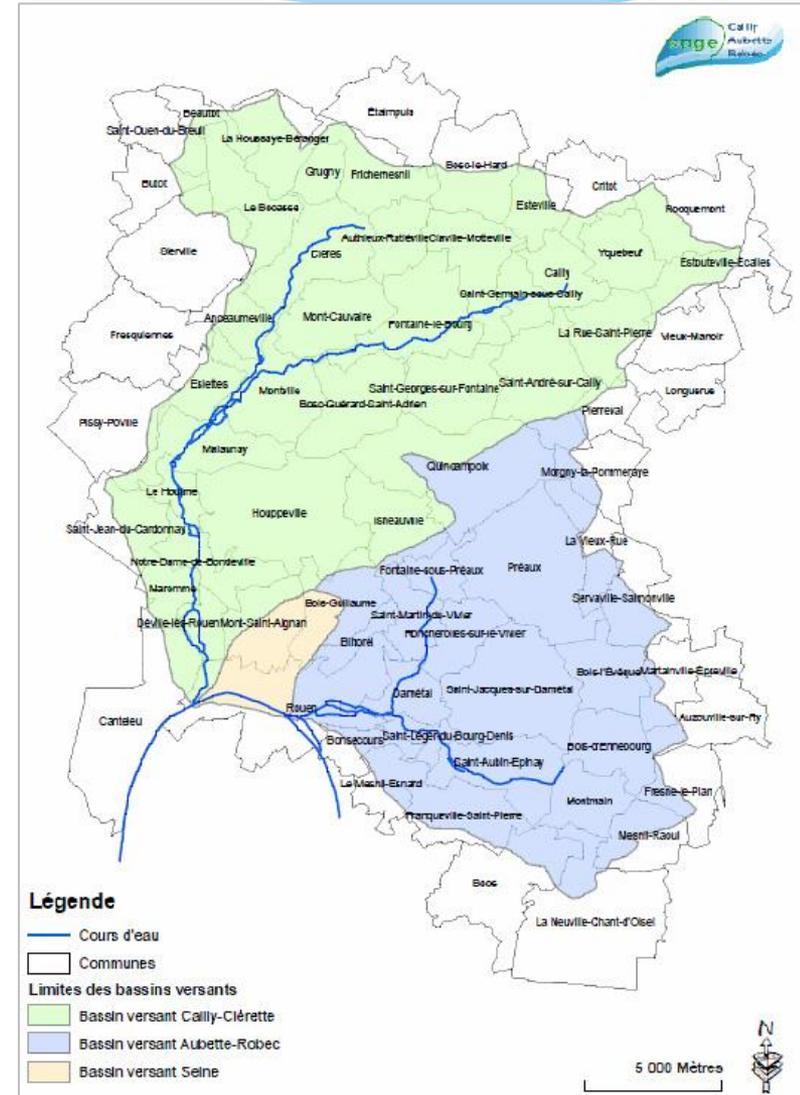
Prévention des inondations

## L'hydrologie

≈ 900 mm de pluie / an

93 km de rivières (affluents compris)  
Masses d'Eau Fortement Modifiées

Craie karstifiée + Limons sensibles à l'érosion



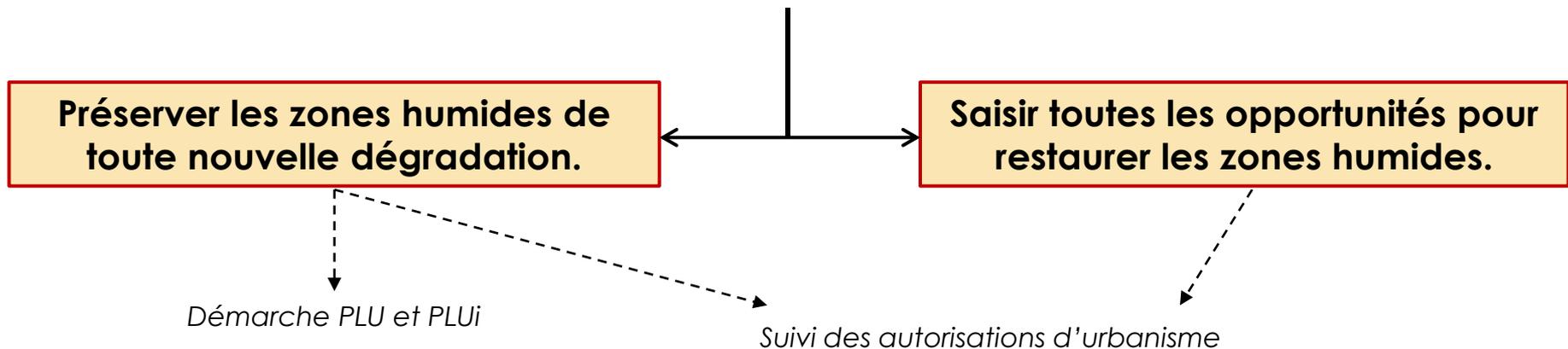
# Le SAGE et les zones humides

## ETUDE D'IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES RÉALISÉE EN 2010

- **250 ha** zones humides dont **80 %** en état dégradé.

## OBJECTIF PRIORITAIRE DU SAGE CAILLY-AUBETTE-ROBEC RÉVISÉ EN 2014

*5 dispositions (PAGD) + 3 articles (Règlement)*



**STRATEGIE GENERALE DU SAGE : S'inscrire dans toutes les démarches en lien avec l'aménagement du territoire (SCoT, PLU, PLUi, Permis de construire, ZAC,...).**

# Stratégie d'animation « préservation des zones humides »

- Mise en évidence de la « pauvreté » du territoire en zones humides.
- Mise en évidence des pressions (foncières) sur les zones humides restantes.
- Comparaison avec les territoires voisins peu avantageuse.

## VALIDATION DE REGLES STRICTES EN MATIERE DE PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

**OBLIGATION DE « COMPATIBILITÉ » DES PLU, PLUI, SCOT.  
OBLIGATION DE « CONFORMITÉ » DES PERMIS DE CONSTRUIRE.**

# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

- ➔ Communication « institutionnelle » sur les zones humides peu efficace :
  - Pas assez « appliquée » pour notre territoire (pas de zh « remarquable »).
  - Difficilement illustrable sur le terrain (autoépuration de l'eau, gestion des étiages,...).
  - Faune et flore qui s'exprime peu.
  
- ➔ Pression foncière peu favorable à des projets « sans usages » identifiés.

**PAS DE « DÉMARCHAGE » SYSTÉMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉLUS.  
IDENTIFIER / SAISIR LES OPPORTUNITÉS QUI SE PRÉSENTENT.**

**PROPOSER DES PROJETS DE RESTAURATION « ZONE HUMIDE »  
COMME PARTIE PRENANTE D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.**

*(Suppose de connaître le projet de territoire de la commune)*

# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

## LES ARGUMENTS QUI ONT FONCTIONNÉ SUR LE BV CAILLY-AUBETTE-ROBEC :

- **L'ouverture au public d'un espace naturel restauré, avec des usages identifiés** (*ballade, table de pique-nique, parcours sportif, ...*).
- L'éducation à l'environnement (*en lien avec les écoles de la commune*).
- Aucune urbanisation possible.
  
- Aides de l'Agence de l'Eau.
- Accompagnement technique et administratif du SAGE → « Clefs en main ».
- Valorisation par le SAGE auprès des territoires (*effet d'entraînement*)

# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

## Projet de restauration d'une zone humide à FONTAINE-LE-BOURG (1ha)

- Projet initial de la commune : créer un étang.
  - Opposition au titre du SAGE et accompagnement de la commune pour redéfinir le projet :
    - Proximité centre bourg.
    - Proximité école.
    - Proximité rivière et source.
- Accord sur un espace ouvert au public, à dominante humide avec des usages « promenade » et « éducation à l'environnement »



# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

## Projet de restauration d'une zone humide à CLERES (2ha)

**2011** : Contrer des projets d'urbanisme pour préserver une zone potentielle d'expansion de crue en amont du centre bourg

→ **acquisition foncière**

## 2017 : S'inspirer de Fontaine-le-Bourg

- Proximité centre bourg.
- Proximité collège.
- Proximité rivière et source.

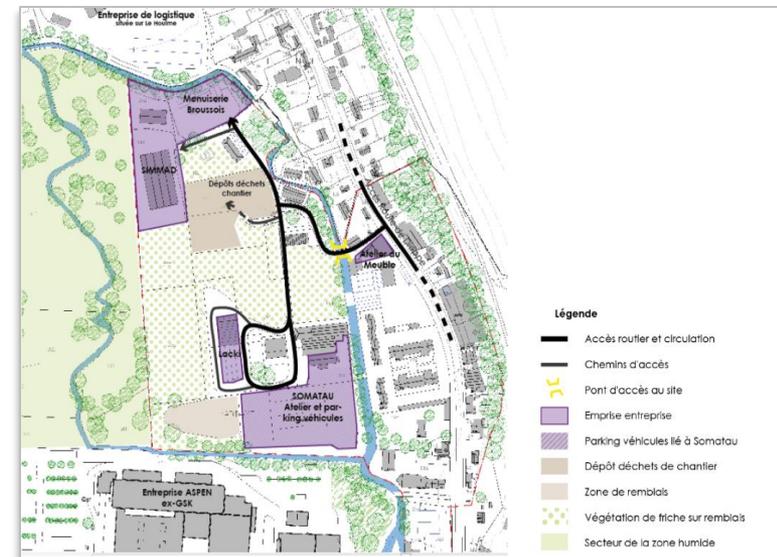
→ **Accord sur un espace partiellement ouvert au public, à dominante humide avec un usage prioritaire « éducation à l'environnement »**



# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

## Projet de requalification d'une friche industrielle en zone humide à NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE (10 ha)

- Projets initiaux de la commune : zone économique, habitations,... → sans succès (budget).
- Cellule du SAGE associée à toutes les réflexions depuis plusieurs années
- Présentation du projet de FONTAINE-LE-BOURG
- Souhait des élus d'avoir une réflexion « SAGE »
- Aides potentielles de l'Agence de l'Eau (*appel à projet biodiversité*)



# Stratégie d'animation « restauration des zones humides »

## EN RESUME

- Un SAGE qui met l'accent sur les zones humides.
- Une veille sur l'aménagement du territoire par la cellule d'animation du SAGE.
- Une mission « d'assistance à maîtrise d'ouvrage ».
- **De la persévérance** (*projets concrets émergent après presque 10 ans d'animation*).